

LE COMPTE EST BON ! CHIFFRES 2023

La commune d'Oreye établit annuellement un budget pour garantir un service public de qualité à ses habitants. Retrouvez toutes les informations sur ce budget, axé sur la transparence, la bonne gestion et l'efficacité !

Dépenses ordinaires

Les dépenses ordinaires servent à remplir les missions de l'administration (hors investissements).

TOTAL : 4 552 740,05 €



PERSONNEL

1 830 393,66 €

Les dépenses de personnel paient les salaires des employés et ouvriers communaux.



FONCTIONNEMENT

904 423,22 €

Ces dépenses permettent le fonctionnement de la commune : assurances, chauffage et entretien des bâtiments, téléphone, internet, etc.



TRANSFERT

1 703 660,11 €

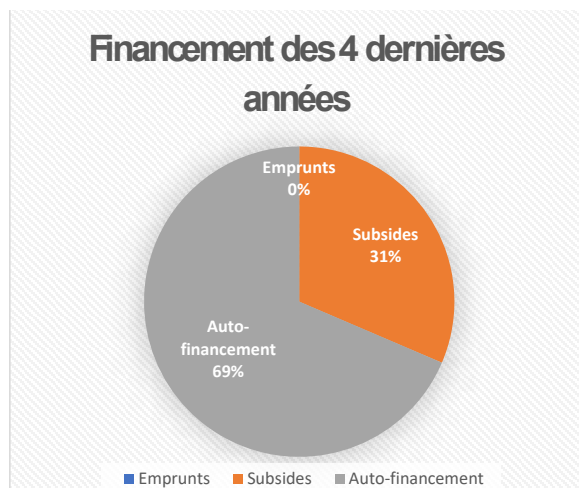
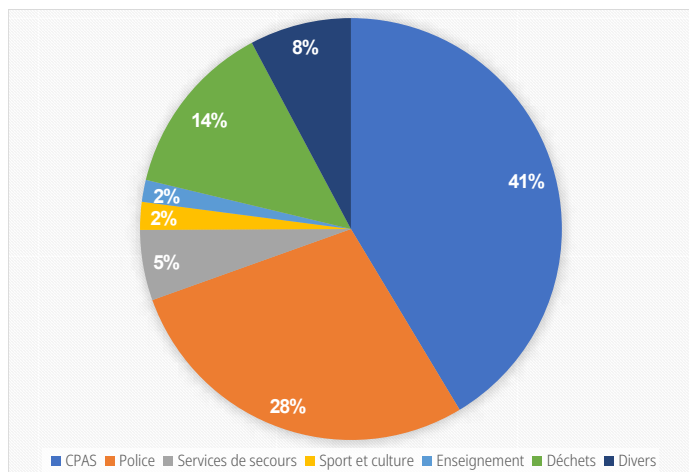
Environ un quart du budget communal est redistribué à d'autres organismes : CPAS, services de secours, police, centre sportif, subventions, etc.



DETTE ET PRÉLÈVEMENTS

114 263,06 €

Ce sont les remboursements des prêts contractés pour les investissements ainsi que la constitution de provisions.



Recettes ordinaires

Les recettes ordinaires sont les revenus prévisibles et réguliers de l'administration.



PRESTATIONS

139 479,29 €

Ces recettes sont liées aux services rendus à la population ou aux entreprises.



TRANSFERT

5 726 945,17 €

Il s'agit des recettes reçues d'une autre instance de pouvoir (contributions, précompte immobilier, subventions), d'un fonds (Fonds des communes) ou directement des citoyens (taxes et redevances).



DETTE

116 785,06 €

Les recettes de dette sont constituées essentiellement des intérêts créditeurs sur comptes bancaires, des intérêts de retard perçus sur créances et des dividendes des intercommunales.

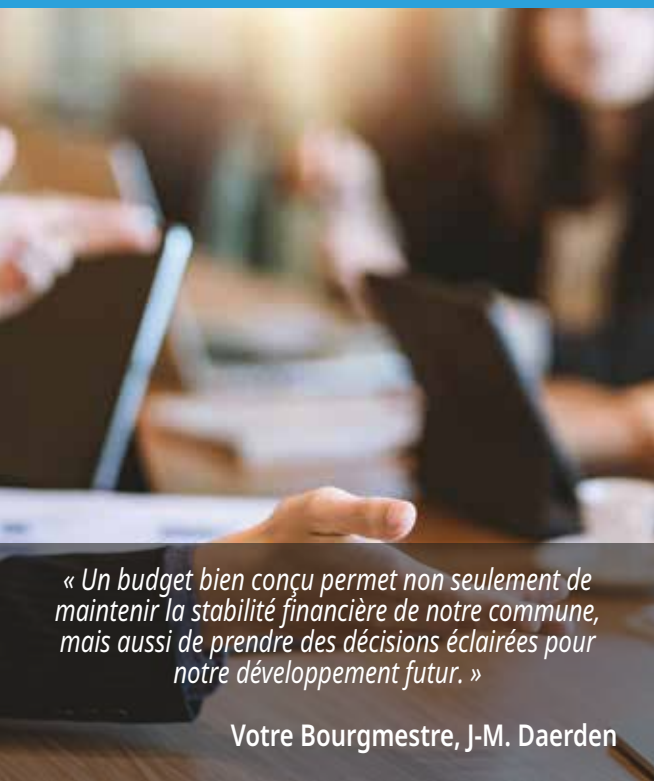
LE SAVIEZ-VOUS ?

Oreye est la commune de l'arrondissement Huy-Waremme qui a le taux d'IPP le plus bas : **6,9** !



TOTAL : 5 983 209,52 €

UNE GESTION EFFICACE POUR NOTRE FUTUR



« Un budget bien conçu permet non seulement de maintenir la stabilité financière de notre commune, mais aussi de prendre des décisions éclairées pour notre développement futur. »

Votre Bourgmestre, J-M. Daerden

Dans le contexte actuel, une **gestion rigoureuse et continue** des finances est essentielle.

Grâce aux efforts réalisés ces dernières années, nous disposons à présent d'une réserve de **3.504.541,97 €** et **tous nos emprunts sont entièrement soldés !**

Ce bas de laine permettra de **financer** les futurs grands travaux déjà programmés des prochaines années. Il s'agit essentiellement de :

- * la rénovation de la rue Louis Maréchal en face de la crèche : **670.000 €** (subsidé dans le cadre du PCDR) ;
- * la rénovation de la place de Lens-sur-Geer : **535.000 €** (subsidé dans le cadre du PCDR) ;
- * la construction des préaux et de deux classes à l'école communale : **1.150.000 €** (subsidé à hauteur de 70 %) ;
- * l'aménagement de la rue de la Cité : **800.000 €** (subsidé dans le cadre du plan PIC- PIMACI) ;
- * la construction d'une nouvelle école à Bergilers : **1.400.000 €** (subsidé à hauteur de 85 %) ;
- * et de l'aménagement et de la rénovation de la maison communale.

(Les montants ont été arrondis pour faciliter la lecture.)